Bulletin d'information de Broöns

Mercredi 24 décembre 2025 – N°694

Responsable de la publication : M. le Maire de BROÖNS
Abonnement annuel en mairie : 35 € pour un envoi à chaque numéro
Tel : 02.96.84.60.03. **e-mail** : accueil.mairie@broons.fr **Site Internet** : www.broons.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire et les élus municipaux vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année.
Ils en profitent pour remercier ceux qui ont contribué aux festivités de fin d'année : l'association des commerçants, les jeunes agriculteurs, le comité des fêtes et les services municipaux.

Horaires d'ouverture de la mairie

La mairie fermera exceptionnellement les mercredis 24 et 31 décembre à 16h30.

Horaires d'ouverture de la déchetterie

La déchetterie fermera exceptionnellement les mercredis 24 et 31 décembre à 17h.

Vœux à la population 2026

Les vœux de Monsieur le Maire à la population auront lieu le **vendredi 09 janvier 2026**, à 18h30, à la salle des fêtes. Tous les habitants sont cordialement invités et tout particulièrement les nouveaux résidants.

Nouveau parking : rue de la Madeleine

La première phase des travaux d'aménagement du nouveau grand parking du centre-ville de Broons est terminée.
Cette nouvelle zone de stationnement se situe entre la boulangerie Au Fournil de Morwenna et les ambulances Marchix, et il est accessible par la rue de la Madeleine et par l'avenue de la Libération.

Vote par procuration / Etablissement identité numérique

Lorsque l'électeur établit sa procuration de vote par téléprocédure sur le site maprocuration.gouv.fr, il doit se présenter en personne à la gendarmerie pour la confirmer.

Désormais les personnes qui détiendront une identité numérique n'auront plus besoin de se rendre en personne à la gendarmerie pour confirmer leur procuration.

Depuis la généralisation du nouveau format de **carte d'identité électronique** (CNIe), il est possible de prouver son identité grâce à la puce intégrée et à un smartphone. La procuration totalement dématérialisée n'est toutefois autorisée qu'a deux conditions : détenir une CNIe et avoir fait certifier son identité en marie.
Pour cette certification, l'usager fait d'abord une demande via l'application France Identité, qui lui demande de scanner la puce de sa carte et génère un QR Code. Ce code est présenté ensuite à la mairie équipée d'un dispositif de recueil des empreintes. La commune de Broons dispose de ce dispositif. L'agent vérifie la concordance des empreintes, et, si tout est correct, la certification est validée sous 24 à 48 heures. Cette validation reste valable pendant 5 ans.
Pour les personnes sans identité numérique, la procédure habituelle de confirmation de la demande de procuration établie en ligne, devant les autorités de police ou de gendarmerie reste applicable.

FESTIVITES EN JANVIER

Dimanche 04 : Thé dansant, Club d'Eréac, à Broons

ÉTAT-CIVIL

Naissances :
10/12/2025 : Charly KELLER
10/12/2025 : Pablo KELLER

Décès :

11/12/2025 :
M Daniel BUARD
4 impasse Georges Brassens, 87 ans.

11/12/2025 :
Mme Barbara PIEL,
38 rue de Brondineuf, 31 ans

14/12/2025 :
Mme Renée LUCAS,
27 rue de la Barrière, 96 ans

POUR MÉMOIRE

Groupe médical : **02.96.84.61.47**

Groupe Vétérinaire : **02.96.84.61.46**

Aqualia : **02.23.08.01.89** **(fournisseur eau)**

Maison intercommunale : **02.96.84.72.75**

Déchetterie : **02.96.84.70.56**
lundi, mercredi, samedi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
vendredi de 14h à 17h.

Gendarmerie : **02.96.84.60.17**
lundi de 14h à 18h,
mercredi et samedi de 8h à 12h
et de 14h à 18h

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscription sur la liste électorale

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale. Cette démarche est obligatoire.
L'inscription se fait aux horaires habituels de la mairie, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture eau, téléphone...).
Tout changement de domicile doit être également signalé.
Les prochaines élections seront les municipales.
Elles auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

RAPPEL Aux propriétaires de chien

Quelques règles à respecter pour un geste citoyen !
Il est interdit aux propriétaires de chiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs et les espaces publics. **Les personnes accompagnant les animaux doivent procéder immédiatement au ramassage des déjections. Il est demandé aux propriétaires de ne pas laisser divaguer seuls leurs animaux, ils doivent être tenus en laisse.**
Il serait dommage d'être obligé de verbaliser !

Période hivernale : Vigilance renforcée matin et soir

En hiver, les conditions de circulation deviennent plus difficiles en raison de la baisse de luminosité et des intempéries. Le matin et en fin de journée, la visibilité est réduite et les risques d'accident augmentent.
Piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinette : restez visibles en portant des vêtements clairs et des accessoires réfléchissants, utilisez les passages protégés et traversez avec prudence.
Automobilistes : adaptez votre vitesse, restez attentifs, ralentissez à l'approche d'un passage piétons, respectez la priorité aux piétons, restez distant et anticipez les situations à risque.
La sécurité routière repose sur la vigilance et la responsabilité de chacun.

Et si on parlait du bien-être agricole ?

Les MSA de Bretagne, la Mutualité Française Bretagne et le Collectif Misaco Centre Bretagne (Mission d'accompagnement de collectifs autour de la prévention de la souffrance psychique et du phénomène suicidaire) organisent une soirée théâtre-débat sur le bien-être agricole, **jeudi 8 janvier 2026 à 20h**, **au Centre culturel Mosaïque à Le Mené.**
La pièce interactive « Bien dans mes bottes » abordera, avec sensibilité et humour, les réalités du quotidien agricole.
La représentation sera suivie d'un temps d'échanges avec les acteurs du territoire. Entrée gratuite – Ouvert à tous.

ASSOCIATIONS

Amicale cyclotourisme broönaise

Une randonnée pédestre est organisée le dimanche 04 janvier 2026 à 9h00.
Départ à la Salle des sports du Chalet.
Une participation de 2 euros sera demandée (Pot de l'amitié en fin de la matinée).

Recyclerie le FARE

Les locaux se trouvent au 3 rue du Bellouard. La boutique est ouverte tous les mercredis de 10h à 16h30. Pour les apports volontaires, prendre rendez-vous en ligne sur le site recyclerielefare.bzh.
Contacts : recyclerie.le.fare@gmail.com ou 07.59.66.08.24.

LES ATELIERS (sur inscription)

Mercredi 7 janvier : Atelier de création et de fabrication d'un prototype de jeu de société. Atelier en partenariat avec l'association Pirouet.
14h-16h / gratuit / ouvert à tous
Mercredi 21 janvier : Couture « Fabriquer sa bouillotte en graines de lin »
14h-16h / ados-adultes / 5 €
Prochain café réparation : samedi 31 janvier

ENTREPRISES

ASAD Mené Rance

L'ASAD Mené Rance, en partenariat avec la conférence des financeurs, organise prochainement, **gratuitement**, des **ateliers numériques à destination des personnes âgées**, afin de les accompagner dans l'utilisation de leur tablette tactile (envoi de mails, navigation sur Internet, gestion de photos, utilisation des applications du quotidien, etc.).
Ces séances auront lieu les vendredis à partir de janvier 2026 de 10h à 12h. Inscription au **02.96.84.63.43.**

Café des aidants de Broöns - ASAD

Nous vous donnons rendez-vous un jeudi par mois autour d'un thème. Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants de 14h30 à 16h.
Jeudi 08 janvier : Quelle place à l'amour ?
Les rencontres ont lieu à l'ASAD Mené Rance, 3 Parc d'activités du Chalet à Broons
Renseignements et inscriptions au **02.96.84.63.43.**

PETITES ANNONCES

A vendre :
*Scooter « Venus 4 sport », 550 € (valeur 1 700 €), **06.58.20.52.89**.
*Blé en sac de 25kg, 6 € / lampes chauffantes infrarouges, 220 V pour poussins, 10 € pièces, **06.76.73.01.29**.
*Imprimante Epson 2200 avec cartouches, noires et couleurs, 40 €, **06.60.09.13.68**.
*Bois de chauffage, **06.70.25.80.25**.
*Cafetière « Nespresso Vertuo », noire, 50 €, **06.71.21.08.12**.

Recherche :

*Accueillante familiale agréée depuis 24 ans par le conseil départemental, sur Rouillac, dispose d'une place pour une personne en situation de handicap ou âgée, **06.77.01.73.86.**

A louer :
*Maison T2, impasse du Vieux Chemin, garage, 100 m² terrain, **06.70.25.80.25**.